

[S'INFORMER, SE CONNAÎTRE, S'ORIENTER]

Du gymnase au CFC

UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI
OU VERS LES ES / HES



OFFICE CANTONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Réalisation et édition

**Office cantonal d'orientation
scolaire et professionnelle (OCOSP)**

Unité Information – documentation

www.vd.ch/orientation

Direction du projet : Anne-Claude Künzi Hofmann

Rédaction : Corinne Giroud

**Avec la collaboration de la Direction générale
de l'enseignement postobligatoire (DGEP)**

Graphisme : Marie-Camille Loutan

© OCOSP, Vaud



Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)
Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

2015 (1^{re} édition 2009)

Du gymnase au CFC

UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI
OU VERS LES ES / HES

VOUS ÊTES AU GYMNASSE ET...

- Vous cherchez une profession en lien avec la pratique ?
- Vous visez une formation HES ?
- Vous réalisez qu'une maturité gymnasiale ou un certificat de culture générale ne permet pas d'entrer dans le monde du travail ?

Une formation professionnelle permettant d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) est assurément la solution.

SOMMAIRE

VOUS ÊTES AU GYMNASSE ET...	1
L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX ALTERNATIF	4
Envisager un apprentissage après le gymnase	5
Réaliser que le gymnase n'est pas sa voie	5
LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	6
La formation professionnelle en bref	6
Deux modalités de formation pour un même titre	7
Les formations en école de métiers	8
Trouver une place d'apprentissage, mode d'emploi	9
Pour obtenir une place en entreprise, il convient de...	9
Pour obtenir une place en école de métiers, il faut...	9
DES CFC SUR MESURE POUR LES GYMNASIENS	10
La formation professionnelle accélérée (FPA)	10
L'apprentissage de durée réduite	11
CFC d'employé-e de commerce	11
UNE FOIS LE CFC EN POCHE	12
Les écoles supérieures (ES)	13
Les Hautes écoles spécialisées (HES)	14
Les Hautes écoles universitaires (HEU)	16
QUESTIONS FRÉQUENTES	17
POUR EN SAVOIR PLUS	18
POUR ALLER PLUS LOIN	18
ADRESSES UTILES	19

L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX ALTERNATIF

Au gymnase, l'Ecole de maturité conduit en droite ligne à l'Université ou à l'Ecole polytechnique fédérale et, moyennant une passerelle, aux Hautes écoles spécialisées (HES). L'Ecole de culture générale permet d'accéder en un an à une maturité spécialisée, porte d'entrée des HES. Trois quarts des gymnasiens et gymnasiennes visent, à court ou à moyen terme, l'un ou l'autre de ces objectifs de formation.

Cependant, l'accès au monde du travail et aux formations supérieures peut emprunter une voie alternative au gymnase. Clé de l'emploi dans des domaines variés, base de nombreux perfectionnements, la formation professionnelle initiale permet d'accéder aux Ecoles supérieures et aux Hautes écoles spécialisées via l'acquisition de compétences pratiques de haut niveau.

Quelles démarches entreprendre pour trouver une place d'apprentissage? Qu'est-ce que la formation professionnelle accélérée? Comment se préparer aux examens d'admission en école de métiers? Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles sur l'apprentissage et sur ses débouchés.

L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX ALTERNATIF

Envisager un apprentissage après le gymnase

Les gymnasiens qui optent pour un apprentissage après avoir obtenu une maturité ou un certificat de culture générale ont deux objectifs :

- Acquérir une qualification professionnelle et obtenir un certificat fédéral de capacité pour entrer sur le marché du travail.
- Acquérir l'expérience professionnelle requise pour l'admission dans les Hautes écoles spécialisées, en particulier dans le domaine technique.

Des possibilités de réduction du temps d'apprentissage existent pour les titulaires d'un titre gymnasial (**VOIR PAGE 30**).

Réaliser que le gymnase n'est pas sa voie

- Vous avez un projet de formation n'exigeant pas un certificat gymnasial...
- Votre motivation est en berne...
- Vos notes sont en chute libre...

Trois raisons de prendre le temps de faire le point. N'hésitez pas à vous adresser au psychologue conseiller ou à la psychologue conseillère en orientation de votre gymnase pour discuter de vos intérêts et de votre situation. Un stage dans une école de métiers ou dans une entreprise pourrait également vous aider à trouver la filière correspondant à vos intérêts.

Cédric, 1^{re} année de l'Ecole de maturité, OS Economie et Droit :

« J'ai toujours été passionné par la finance. C'était évident pour moi que j'irais au gymnase et je ne me suis pas posé la question d'une voie alternative. J'ai choisi l'option spécifique Economie et droit, mais je suis frustré, parce que les cours de l'option spécifique ne représentent qu'une toute petite partie du programme. J'ai de bons résultats, pourtant je m'interroge aujourd'hui sur l'éventualité de quitter le gymnase. Je vais chercher une place d'apprentissage d'employé de commerce avec maturité professionnelle intégrée dans le domaine fiduciaire. Ce qui me manque au gymnase, c'est le lien avec la pratique. »

LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

La formation professionnelle initiale vise à transmettre les compétences, les connaissances et le savoir-faire indispensables à l'exercice d'une profession.

La formation professionnelle en bref

- **Deux cents métiers**

Il existe près de deux cents professions CFC réglementées par des ordonnances de formation ou des règlements d'apprentissage. Un apprentissage dure trois ou quatre ans. La formation professionnelle accélérée (FPA) permet de réduire cette durée à deux ans dans une vingtaine de métiers (**VOIR P. 30**).

- **Un CFC à la clé**

Le certificat fédéral de capacité (CFC) permet d'entrer dans le monde du travail ou de poursuivre des études supérieures. Le CFC est reconnu dans toute la Suisse.

Pour en savoir plus sur les métiers : www.vd.ch/orientation,
rubrique professions (Infop).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Deux modalités de formation pour un même titre

Tous les métiers CFC peuvent être appris dans le cadre d'une formation en entreprise : la pratique s'acquiert sous la responsabilité d'un formateur ou d'une formatrice, et l'enseignement professionnel (théorie et culture générale) est dispensé dans une école professionnelle à raison d'un à deux jours par semaine.

Régulièrement, les apprentis et apprenties se retrouvent dans le cadre des cours interentreprises. Organisés par les associations professionnelles, ces cours ont pour objectif l'acquisition d'un savoir-faire de base.

Pour une vingtaine de professions, l'apprentissage peut aussi se dérouler à plein temps dans l'une des écoles de métiers du canton. Les programmes incluent en principe des stages en entreprise.

En école ou en entreprise : les différences en un coup d'œil

En entreprise (formation duale)

- Près de 200 professions
- Pratique en entreprise et cours professionnels 1-2 jours par semaine
- Cours interentreprises
- Rémunération
- 5 semaines de vacances par année

En école de métiers (à plein temps)

- Une vingtaine de professions
- Théorie et pratique en école à plein temps
- Stages en entreprise
- Pas de rémunération
- Vacances scolaires

LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Les formations en école de métiers

Arts appliqués	Bijoutier / Bijoutière	ETVJ*
	Céramiste Photographe Polydesigner 3D	CEPV
	Créateur / Créatrice de vêtements	ERACOM
	Menuisier / Menuisière Ebéniste	ETML
Santé	Assistant / Assistante en soins et santé communautaire	ESSC
	Laborantin / Laborantine**	ESS
Mécatro- nique	Mécatronicien / Mécatronicienne d'automobiles	ETML
Industrie horlogère	Dessinateur-constructeur / Dessina- trice-constructrice en microtechnique. Horloger / Horlogère Horloger / Horlogère de production Micromécanicien / Micromécanicienne	ETVJ
Industrie des machines	Automaticien / Automaticienne	CPNV - Yverdon / ETML
	Electronicien / Electronicienne	CPNV - Yverdon / ETML
	Informaticien / Informaticienne	CPNV - Sainte-Croix / ETML
	Polymécanicien / Polymécanicienne	CPNV - Sainte-Croix / ETML
Communi- cation	Graphiste Interactive media designer	ERACOM
	Médiamaticien / Médiamaticienne	CPNV - Sainte-Croix

* Noms des écoles en page 19.

Toutes les formations en école font l'objet d'un descriptif détaillé sur www.vd.ch/orientation (Ecol'Info)

** Uniquement en formation professionnelle accélérée (FPA).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Trouver une place d'apprentissage, mode d'emploi

Sur www.vd.ch/orientation :

- Bourse des places d'apprentissage
- Délais d'inscription et dates des examens
- Exemples de contenus d'examens
- Exemples de lettres de motivation et de CV

Pour obtenir une place en entreprise, il convient de...

- Se renseigner sur les places disponibles dans le métier choisi auprès des associations professionnelles, dans la presse, sur Internet ou dans son entourage
- Préparer un dossier comportant une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV)
- Se renseigner sur les dates des examens et les délais d'inscription
- Passer éventuellement un test d'admission et un entretien.

L'inscription aux cours professionnels est automatique, dès le moment où le contrat d'apprentissage est enregistré auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire. L'élève reçoit une convocation de l'école professionnelle.

Pour obtenir une place en école des métiers, il faut...

- S'informer des délais d'inscription et de la procédure à suivre sur le site Internet de l'école dispensant la formation choisie
- Préparer un dossier et l'envoyer dans les délais selon les modalités fixées par l'école
- Passer éventuellement un test d'aptitudes et un entretien.

DES CFC SUR MESURE POUR LES GYMNASIENS

Pour une vingtaine de professions, l'Etat de Vaud a mis sur pied à l'intention des gymnasiens diplômés des programmes de formation professionnelle accélérée débouchant sur un CFC. Pour la plupart des autres apprentissages, les gymnasiens peuvent en principe obtenir des réductions de formation ou des dispenses de cours.

La formation professionnelle accélérée (FPA)

La FPA permet aux titulaires d'un certificat gymnasial* d'obtenir un certificat fédéral de capacité en deux ans (éventuellement suivi d'un stage en entreprise d'un an), leur formation antérieure les dispensant des cours de culture générale et de certaines branches scientifiques.

La FPA prépare aux mêmes examens finaux du CFC que la formation professionnelle initiale en trois ou quatre ans.

Selon les métiers, la formation se déroule en école des métiers, à plein temps, ou en entreprise avec cours à l'école professionnelle (se renseigner auprès des écoles concernées).

Hélène, 2^e année de formation professionnelle accélérée d'informaticienne

« J'ai toujours su que je voulais faire de l'informatique ou des mathématiques. Après reconsidération des débouchés futurs, j'ai choisi l'informatique. Convaincue que c'était la seule voie possible pour entrer à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion, j'ai voulu compléter mon certificat de culture générale par une maturité gymnasiale – que je n'ai pas obtenue. J'ai alors appris que, après l'École de culture générale, un CFC dans le domaine choisi permettait aussi d'intégrer la HEIG. J'ai donc cherché une place d'apprentissage d'informaticienne et j'ai su presque par hasard que je pouvais faire la formation professionnelle accélérée. Je suis aujourd'hui en FPA au CPNV, à Sainte-Croix. Tous les gymnasiens ne se destinent pas à l'Uni. C'est important qu'ils connaissent toutes les possibilités de formation pour éviter de perdre du temps. »

* Certificat de maturité gymnasiale ou certificat de culture générale.

DES CFC SUR MESURE POUR LES GYMNASIENS

L'apprentissage de durée réduite

Pour d'autres professions, les gymnasiens et gymnasiennes peuvent obtenir des dispenses de cours, en particulier en culture générale, ou commencer directement en deuxième année. Les modalités sont déterminées d'entente avec l'entreprise formatrice qui en soumet la demande à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire au moment de l'inscription du candidat ou de la candidate.

Stéphanie, 2^e année d'apprentissage d'agente en information documentaire

«Pendant le gymnase, je me sentais attirée par le social, et j'ai cherché sur le site www.vd.ch/orientation la profession qui pouvait me convenir. Le descriptif du métier d'ergothérapeute et les qualités requises pour l'exercer m'ont interpellée, mais un stage en milieu hospitalier m'a convaincue que ce métier n'était pas pour moi. Même scénario pour le métier d'éducatrice de l'enfance... Je m'impliquais trop sur le plan émotionnel. Un entretien avec une conseillère en orientation m'a ouvert d'autres horizons. Aujourd'hui, j'ai trouvé dans le métier que j'ai choisi un contexte professionnel où peuvent s'épanouir mon goût pour le relationnel et ma curiosité intellectuelle. Ma maturité gymnasiale m'a permis de commencer l'apprentissage directement en 2^e année. Je suis heureuse de travailler. »

CFC d'employé-e de commerce

Les titulaires d'un **certificat de maturité gymnasiale** ont la possibilité d'effectuer, en 18 mois minimum, une formation en entreprise afin d'obtenir un CFC d'employé-e de commerce.

Pour les modalités se référer au site www.vd.ch/orientation (Questions fréquentes - Gymnase).

Pour en savoir plus sur les professions CFC, sur les modalités de la formation, sur le contrat d'apprentissage, les formateurs ou les organisations du monde du travail, consulter les pages ad hoc du site www.vd.ch/apprentissage.

UNE FOIS LE CFC EN POCHE

Les débouchés, après l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), se résument à trois options :

Entrer dans le monde du travail

Un CFC permet de postuler dans une entreprise ou de se mettre à son compte, et de gagner sa vie.

Se perfectionner en emploi

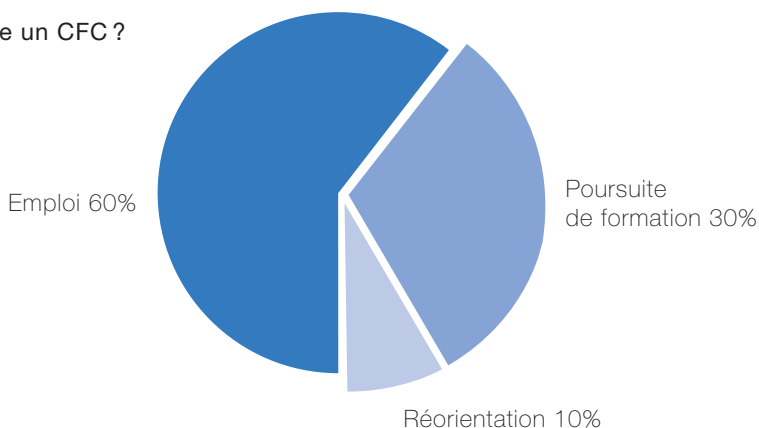
Dans le contexte de la vie professionnelle, le CFC valorisé par plusieurs années d'expérience professionnelle est la clé de formations en emploi de type brevet fédéral (BF) et diplôme fédéral (DF), dans des domaines variés, de la finance à la sécurité en passant par l'hôtellerie : expert-e en finance et controlling DF, intendant-e BF, policier ou policière BF, etc.

Pour savoir plus sur les perfectionnements professionnels en emploi, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Poursuivre sa formation

Un certificat fédéral de capacité ajouté à un certificat de maturité ou un certificat de culture générale ouvre les portes des Ecoles supérieures et des Hautes écoles spécialisées. Des compléments de formation peuvent être demandés, si le CFC n'est pas en lien avec le domaine.

A quoi mène un CFC ?



UNE FOIS LE CFC EN POCHE

Les Ecoles supérieures (ES)

Les Ecoles supérieures regroupent une cinquantaine de filières de formation axées sur la pratique.

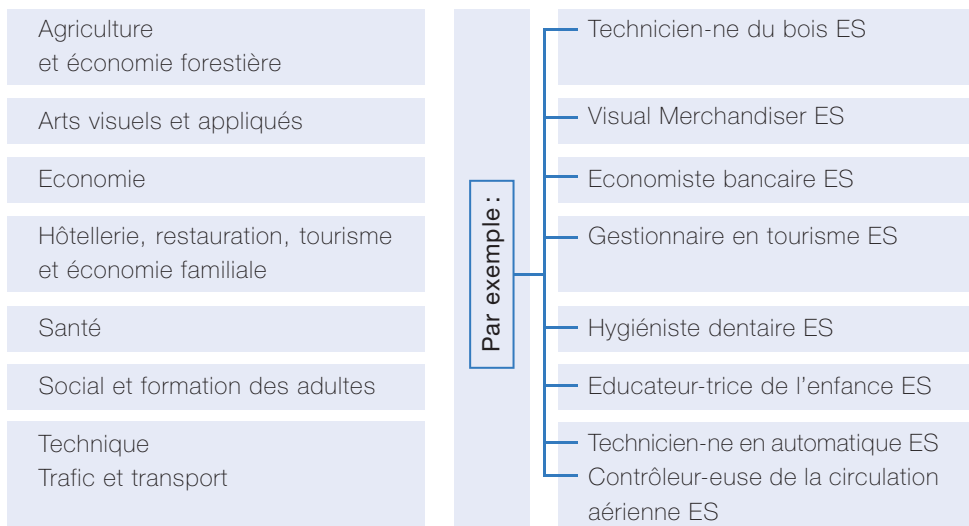
Conditions d'admission

Les candidats titulaires à la fois d'un certificat gymnasial et d'un CFC du domaine sont admis de droit.

Pour les conditions particulières, se renseigner sur www.vd.ch/orientation, (Ecol'Info).

L'offre de formation des ES

A l'heure actuelle, il existe des formations ES dans huit domaines. Tous ne sont pas représentés dans le canton de Vaud.



Pour connaître l'offre de formation complète et les programmes détaillés :
www.vd.ch/orientation, (Ecol'Info).

UNE FOIS LE CFC EN POCHE

Les Haute écoles spécialisées (HES)

Un système de formation à deux niveaux (bachelor / master) a été introduit dans les Hautes écoles spécialisées. Les études de bachelor constituent le premier niveau et conduisent à un diplôme professionnalisant. Le deuxième niveau, celui du master, permet l'approfondissement et l'élargissement des compétences pour assumer la responsabilité et la conduite de projets pluridisciplinaires et complexes.

Les HES de Suisse romande sont regroupées sous l'égide de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale www.hes-so.ch. Le tableau de la page suivante résume les possibilités de formation HES vaudoises.

Conditions d'admission

Les conditions se résument à l'équation [parcours scolaire + expérience professionnelle] :

- Certificat fédéral de capacité (CFC) + maturité professionnelle
- Titre gymnasial* + CFC en formation professionnelle accélérée ou non.
- Certificat de maturité gymnasiale + un an de pratique en entreprise ou en école.
- Certificat de culture générale + maturité spécialisée + selon les filières 1 an de pratique.

Remarque importante : un parcours gymnasial non achevé + CFC ne permet pas l'accès aux HES. Le cas échéant, le CFC doit être complété par un certificat de maturité professionnelle.

* Certificat de maturité gymnasiale ou certificat de culture générale.

UNE FOIS LE CFG EN POCHE

Toutes les formations (HES)

Dans le canton de Vaud, les formations HES se répartissent dans les six domaines suivants:

Ingénierie	<p>Œnologie</p> <p>Géomatique, génie électrique, ingénierie de gestion, informatique, ingénierie des médias, microtechniques, systèmes industriels, télécommunications, énergie et techniques environnementales</p>	<p>Haute école de viticulture et œnologie - Changins</p> <p>Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)</p>
Design et arts visuels	<p>Communication visuelle, design industriel et de produits, arts visuels</p>	<p>Haute école d'art et de design (ECAL)</p>
Economie et services	<p>Economie d'entreprise, informatique de gestion</p> <p>Hôtellerie et professions de l'accueil</p>	<p>Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)</p> <p>Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)</p>
Musique et arts de la scène	<p>Interprétation, enseignement, composition</p> <p>Théâtre, danse contemporaine</p>	<p>Haute école de musique (HEMU)</p> <p>Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)</p>
Santé	<p>Soins infirmiers, physiothérapie, radiologie médicale, obstétrique</p> <p>Soins infirmiers</p> <p>Ergothérapie</p>	<p>Haute école cantonale vaudoise de la santé (HESAV)</p> <p>Haute école de la santé (La Source)</p> <p>Haute école de travail social et de la santé (EESP)</p>
Travail social	<p>Travail social</p>	<p>Haute école de travail social et de la santé (EESP)</p>

UNE FOIS LE CFC EN POCHE

Les Hautes écoles universitaires (HEU)

Les Universités et les Hautes écoles polytechniques (EPF) sont accessibles aux titulaires d'un certificat fédéral de maturité.

Passerelle Dubs

Complément de formation scolaire d'un an sanctionné par un examen fédéral, la passerelle Dubs ouvre l'accès à toutes les filières des Hautes écoles universitaires. La maturité professionnelle est **la seule condition d'admission** à la passerelle Dubs.

Remarque importante :

L'accès à la passerelle Dubs est fermé aux titulaires d'un certificat de culture générale dans une autre option que socio-éducative, même complété par un CFC.

QUESTIONS FRÉQUENTES

- **On m'a dit qu'un stage d'un an après la maturité gymnasiale suffit pour être admis dans une HES, alors pourquoi viser le CFC ?**

Les titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent demander leur admission dans une HES après une expérience professionnelle validée ou au terme de la première année de FPA, à condition qu'ils aient réussi l'examen intermédiaire. Pourtant, l'obtention du CFC est recommandée, car c'est un atout professionnel valorisé sur le marché de l'emploi. Il permet en particulier de rebondir si le projet prévu ne se concrétise pas.

- **Je m'intéresse à la microtechnique... Comment choisir entre la formation à l'EPFL et celle proposée à la Haute école d'ingénierie et de gestion ?**

Tout dépend de vos intérêts. La formation universitaire est plutôt tournée vers la recherche, alors que la formation spécialisée est plus en prise avec la pratique. Dans de nombreux domaines d'études, les universitaires sont généralement amenés à accomplir des stages après l'obtention de leur diplôme en vue d'acquérir une expérience professionnelle. Le bachelor HES est généralement considéré comme une voie facilitant l'accès au monde du travail. Du point de vue des employeurs, les deux cursus, à terme, sont considérés comme équivalents.

- **Je vais sans doute rater mon année... Vaut-il mieux que je redouble ou que je commence un apprentissage ?**

Tout dépend de votre motivation et de votre projet. Une formation d'ingénieur, par exemple, peut passer par la voie des études gymnasiales ou par celle de l'apprentissage, par exemple un CFC de polymécanicien assorti d'une maturité professionnelle. Mais il faut souligner que l'apprentissage n'est pas plus facile que le gymnase. Le système d'évaluation, le programme et le contexte de la formation à la fois pratique et théorique en font une solution exigeante. Le psychologue conseiller ou la psychologue conseillère en orientation du gymnase peut aider l'élève en difficulté à identifier ses intérêts en vue d'un choix pertinent.

- **Je m'ennuie au gymnase et j'ai envie d'arrêter pour commencer un apprentissage...**

Si vous avez le projet d'entrer plus tard dans une HES, vous avez tout intérêt à terminer vos études gymnasiales. Sans quoi vous devrez, après votre CFC ou pendant votre apprentissage, obtenir également la maturité professionnelle, que ne remplace pas une formation gymnasiale inachevée.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.vd.ch/orientation

- Descriptifs des professions (InfOP) et des formations (Ecol'Info)
- Bourse des places d'apprentissage
- Délais d'inscription et dates des examens organisés par les écoles des métiers et les associations professionnelles
- Exemples de contenus d'examens

A suivre sur



[http : www.facebook.com/orientation.vaud](http://www.facebook.com/orientation.vaud)

POUR ALLER PLUS LOIN

Des psychologues conseillers et conseillères en orientation assurent des permanences dans les gymnases.

Centres d'information sur les études et professions (CIEP) :

Les CIEP des centres régionaux d'orientation mettent à disposition du public, en libre accès, de la documentation sur les métiers et les filières de formation.

Catalogue en ligne sur <http://ocosp.bibliibre.com>

Adresses et horaires sur www.vd.ch/orientation (Rubrique Contact - OCOSP et Centres régionaux)

ADRESSES UTILES

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
Rue de la Borde 3d
1014 Lausanne
www.vd.ch/orientation

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)
www.vd.ch/apprentissage

Ecoles de métiers

(CEPV) Centre d'enseignement professionnel de Vevey
www.cepv.ch

(CPNV) Centre professionnel du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix
www.cpnv.ch

(ERACOM) Ecole romande d'arts et de communication, Lausanne
www.eracom.ch

(ESS) Ecole supérieure de la santé, Lausanne
www.essante.ch

(ESSC) Ecole de soins et santé communautaire, Morges et Vevey
www.ecoledesoins.ch

(ETML) Ecole technique - Ecole des métiers, Lausanne
www.etml.ch

(ETVJ) Ecole technique de la Vallée de Joux, Le Sentier
www.etvj.ch

Scolarité obligatoire

Classeur AMP mon **a**venir **m'**appartient :

- Un après-midi de congé
- Je suis en voie générale... Et après ?
- Des Métiers – Des Ecoles
- Connaissance de soi
- Choisir
- Mon guide pratique de stage
- Recherche d'une place d'apprentissage

Autres

- Je suis en voie pré-gymnasiale... Et après ?
- Méthode de travail – Guide à l'intention des élèves de la scolarité obligatoire

Formation postobligatoire

- A la recherche d'un premier emploi ou d'un stage
- Du gymnase au CFC
- Maturités spécialisées, maturités professionnelles au gymnase
- Méthodes de travail – Guide à l'intention des étudiants et des étudiantes

Adultes

- Article 32
- Dossier de candidature, entretien d'embauche : les bons plans
- Formation des adultes
- Se former et travailler dans le canton de Vaud – Guide pour les frontaliers
- Se mettre à son compte

Tous les titres sur :

www.vd.ch/orientation, => Nos publications



Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
(2015)